

Compte Rendu

Réunion du 10 Décembre 2015

Membres Présents : Mesdames DEJARDIN, LAGARDE et PEFOURQUE Messieurs CAUMON, DAREYS, DELRIEU Claude, DELRIEU Philippe, LAGARDE, MARTINEZ, MERCADIER, PY, ROUGIER, TACCON et VISENTIN

Excusés : RAGUNO Serge

Le Président présente les documents qui ont été distribués à chaque membre :

Relevé de décision du CD FFPJP des 21 et 22 novembre 2015

Répartition des tâches au congrès du 19 décembre 2015

- **Approbation du compte rendu de la réunion du CD du 12 novembre 2015**

Les rectifications suivantes doivent être apportées :

Alain TACCON précise que J4 du CDCF 2015 aura lieu le 1^{er} mai (au lieu du 1^{er} avril)

P.V. approuvé à l'unanimité

- **Préparation du Congrès Départemental**

Approbation du document récapitulatif des tâches distribuées.

10 personnes seront présentes pour le repas du midi, le cd offre le repas du soir aux conjoints des membres du CD.

Le président rappelle qu'il n'a pas encore eu les CR des commissions jeunes et arbitrage.

- **Téléthon**

Les clubs ayant participé au CDCP ont été sollicités, mais la majorité n'a pas donné de réponse. Vu le tout petit nombre d'équipes inscrites (5 à aujourd'hui), cette manifestation n'aura pas lieu. En dessous de 12 équipes l'organisation paraissait compliquée. Cette formule de manifestation qui coûte l'engagement mais ne rapporte rien aux participants malgré qu'elle soit basée sur la solidarité et la convivialité a du mal à trouver son public.

- **Point sur les manifestations pour le financement du CDF tripléte**

Un courrier doit être fait à l'USM Rugby pour envisager un partenariat.

Il n'y a pas de date de disponible pour organiser un repas dansant, il faudra se renseigner sur les salles de Castelsarrasin, Moissac, Bressols, Valence, Caussade.

Le planning du deuxième trimestre de la salle Eurythmie n'est pas encore ouvert pour la réservation pour les spectacles cependant la seule date possible aurait été le 27 août, mais Eurythmie est fermée pour cause de congé à cette période.

Le projet de vide grenier n'a pas encore très abouti, Jean-Claude Martinez doit prendre contact avec le président du Quartier 13 et la Mairie pour une organisation éventuelle le 1^{er} mai.

- **Futur mode d'élection départemental**

Le comité départemental ne peut plus se gérer comme avant.

Pour rappel, plusieurs choix possibles pour le mode d'élection :

- **Plurinominal** : c'est la version actuelle
- **Liste bloquée** : même principe que pour les élections territoriales ou municipales, une liste de noms avec une tête de liste.

Tour de table pour connaître le point de vue des membres du CD :

- **15 membres présents** : 13 pour la liste bloquée, 2 abstentions.

L'assemblée générale extraordinaire devra entériner cette décision.

La FFPJP laisse la possibilité aux CD de choisir le principe de liste bloquée, mais doit encore apporter des précisions, cependant une fédération ne peut être fiable que sur une liste bloquée avec un projet.

- **Augmentation du prix de la licence fédérale**

La FFPJP prévoit l'augmentation du prix des licences pour 2017 : de 7,70 € à 10 € pour les seniors et juniors, de 3,20 € à 5 € pour les jeunes.

Cette proposition est motivée par les projets de professionnalisation du siège, embauche de cadres techniques : c'est-à-dire des professionnels pour le marketing et la comptabilité, et l'augmentation du coût de certaines manifestations comme les Masters, le Trophée des Villes, le CDF tripléte masculin, les finales du CNC, le partenariat de diffusion avec la chaîne l'Equipe 21... cette augmentation devra néanmoins être votée lors du Congrès National.

Pour le Congrès National, Carmen Lagarde, secrétaire générale du CD, est désignée déléguée officielle du CD 82 par le Président avec Jean-Claude Martinez.

Le président demande l'avis des membres afin que la déléguée du CD vote en conséquence lors du Congrès National ; il en ressort que si le mode de scrutin de liste n'est pas adopté au préalable en congrès, la déléguée votera contre cette augmentation. Les mutations vont également augmenter.

- **Vœux des sociétés**

Il est donné lecture de l'ensemble des vœux reçus,

Vœu de l'EBC Castel : tenue du club dès la première partie des qualifications.

12 voix contre, 2 voix pour et 1 abstention.

Cette proposition n'est donc pas retenue.

Vœu de l'ASM : souhaite l'installation d'un défibrillateur dans le boulodrome. Le boulodrome n'appartenant pas au cd 82, ce problème concerne la Mairie de Montauban.

Vœux de la Boule Dieupentalaise :

1/ Demande pourquoi les frais ne baissent pas alors que tout est envoyé par email : les frais ont un peu baissé cette année, mais le poste « téléphone » reste encore élevé à cause des multiples rappels téléphoniques que l'on est obligés de faire ;

2/ Pas de réponse car manque de précision et de clarté sur leur formulation au sujet des jeunes ;

3/ Jumelage des clubs au niveau du CDCF, pas possible ni au niveau ligue ni au niveau fédéral, donc pas possible non plus au niveau départemental.

Vœu de Bressols : souhaite que les concours vétérans soient tous homogènes, le CD82 n'empêche pas les clubs de faire des concours vétérans homogènes, mais il ne peut pas le leur imposer.

Vœu de Cazes Mondenard : signale un problème de non-respect du règlement en CDCS pour le nombre autorisé de joueurs classés, c'était finalement l'équipe « ligue » qui était descendu en CDCS. Les dates 2016 ont été calquées sur le CRCS donc le problème ne devrait pas se poser cette année. Idem pour le vœu de La Magistère.

Vœu de l'USM : propose d'augmenter le nombre de joueurs honneur en CDC compte tenu de la nouvelle catégorisation.

Proposition refusée à l'unanimité.

Vœu de Nègrepelisse : centralisation des rencontres sur un seul lieu pour les CDC. C'est le but du cd, mais difficilement applicable car de nombreux clubs ne souhaitent pas recevoir.

• **Questions diverses**

Alain TACCON :

- demande sur quel site aura lieu le CDF tripléte masculin.

Réponse : au Cours Foucault, le carré d'honneur devrait être positionné aux Albarèdes.

Philippe PY :

- signale que le mini championnat de JP aura lieu les 16 et 17 janvier, (finaliste et vainqueurs des CDCP des CD 82, 31, 33 et 11), il faudra vérifier si la lyonnaise n'a rien de prévu à cette date. Il précise que la date de la finale du CDCV a été avancée au mercredi 26 octobre.

Philippe DELRIEU :

- demande si les dates du Trophée des Villes 2016 sont arrêtées.

Réponse : du 10 au 13 novembre 2016 à Valence d'Agen, les mardi, mercredi et jeudi matin possibilité de faire des actions avec les écoles de pétanque et/ou comité de sport adapté, Philippe Quintais et Philippe Suchaud seront disponibles pour y participer, une soirée avec les élus est à prévoir.

Daniel MERCADIER :

- précise que Laguëpie peut accueillir la journée de CDCF du 1^{er} mai, pose ensuite la question d'un joueur qui doit de l'argent au club pour une mutation. Il annonce les dates pour les qualifications jeunes : 17 avril à Moissac pour le tripléte, 24 avril à Montauban pour le doublette. Il demande également si Clément peut se déplacer sur le terrain dans le cadre de ses fonctions.

Réponse : Pour le problème de joueur, il suffit de le signaler à Jean-Michel rapidement. Pour les déplacements de Clément cela fait effectivement partie de ses fonctions.

Le président :

- la ligue demande au cd 82 d'organiser le championnat de Ligue tripléte provençal du 30 avril et 1^{er} mai. Après un tour d'assemblée.

La proposition est acceptée par les membres du CD.

- Information de la dissolution du club du Pont Neuf Moissac à partir de 2016.

- Nouveau bureau au club de Montbeton, le CD avait autorisé à titre exceptionnel la reprise du club par un non licencié (donc pas d'ancienneté de 6 mois), afin d'éviter la mort d'un club et permettre la continuité du lien social et de la vie locale dans les petites communes. La Mairie de Montbeton s'y est fermement opposée et a même menacé d'utiliser des voies de recours pour faire annuler cette décision. Devant cette réaction, le président est donc revenu sur sa décision d'accorder cette exception. Le club n'ayant donc plus de repeneur, il sera dissout à partir de 2016.
- Le comité a fait l'acquisition d'un grand téléviseur afin de faciliter les projections de résultats de nos compétitions et les présentations de documents lors des réunions et du congrès.
- Le Président fait le point sur ses déplacements personnels, qui ont été réglés avec ses deniers personnels, afin de mettre fin aux rumeurs qui pouvaient circuler.
- Le club de Bressols est candidat pour organiser la qualification championnat départemental triplète vétérans des 18 et 19 mai, 15 votes pour, proposition adoptées à l'unanimité.
- Les vérificateurs aux comptes ont procédé à l'étude des comptes le 9 décembre, quitus nous a été donné.
- Deux sessions de Gestion Concours, peut être trois, seront organisées prochainement.
- La situation d'Hélène est réglée, elle ne fait plus partie de l'effectif du CD.
- Point sur le Trophées des Villes 2015, l'équipe de Castelsarrasin perd en 1/2 du concours complémentaire. Evreux est vainqueur face à Chalons sur Saône.

Le Président



La Secrétaire Générale